



Planeurs Paray Bourgogne Sud

Tarifs 2025 (Applicable au 1^{er} décembre 2024)

	Tarifs		Remarques	Pilote de passage
Inscription club	50€	50€		50€
Cotisation frais de fonctionnement	160 €	220 €	- Réduction 20% pour inscriptions suivantes dans la même famille (fournir justificatifs)	ANEPVV 60 € + Fonctionnement 25 € / jour (2)
Tarif cellule	20€ / heure. Dégressif au-delà de 10h (Voir tableau à droite)	25€ / heure. Dégressif au-delà de 10h (Voir tableau à droite)	Réduction du tarif horaire après 10 h : De 10 à 15h : -10% De 15 à 20h : -25% De 20 à 25h : -60% Au-delà de 25h : -80%	25 € / heure
Assurance annuelle DUO & ASSO	Tarif identique tous âges		Capital :	
	DUO 133.06 € DUO 141.06 €	ASSO 29.56 € ASSO 32.06 €	10000 € 15000 €	
	Moins 25 ans	Plus 25 ans	Capital :	
Assurance annuelle PASSION	92.06 €	197.06 €	10000 €	Assurance Obligatoire
	100.56 €	205.56 €	15000 €	
	105.06 €	210.06 €	30000 €	
	113.56 €	218.56 €	50000 €	
	142.56 €	247.56 €	75000 €	
	182.56 €	287.56 €	100000 €	
TOTAL	210 € + Licence assurance	270 € + Licence assurance	Remorquage payable à chaque vol	110 € + 25 € par jour (2)
Vol initiation et formules				
	Vol d'initiation		100.00 €	
	Formule stage 3 vols		220 € (190€ pour les moins de 25 ans)	
	Formule stage 6 vols		400 € (320 € pour les moins de 25 ans)	
Remorquage planeur				
	Centième d'heure de remorqué standard		2.80 € (3)	
	Centième d'heure remorqué dévachage		1.85 €	
Divers				
	Heure de vol MOTOPLANEUR		Moteur 50 € - Cellule 25 €	
	Dévachage route		0.25 € / km	
	Heure de vol VFR en Rallye MS893		185 €	
	Stationnement machine dans le hangar		Monoplace 320 € - biplace 420 € / année (4)	
	Carnet de vol		20 €	

(1) Bourses moins de 25 ans : Lâcher 100 € – Pass-Planeur : 150 € (200 € si BIA) – SPL : 150€ (200 € si BIA) – Campagne + 300€

(2) Frais à concurrence de 250 € maximum (soit 10 jours maximum)

(3) Ces tarifs sont susceptibles de modification en cours d'année, suivant le coût de l'essence, augmentation assurances ou abonnements divers.

(4) Tout stationnement de machine dans le hangar implique le paiement de l'inscription club en sus.

- L'utilisation de machine privée est possible sous réserve de la signature d'une convention de vol et éventuellement, de stationnement.

- Tarif fin de saison à partir du 1^{er} JUILLET : Cotisation frais de fonctionnement 80 € (-25 ans) et 110 € (+ 25 ans)

Fait à Paray le monial, le 01/12/2024